

AFFAIRE No 5 - DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET DE 1988

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer au Budget de 1988 les virements de crédits ci-après :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Virements de crédits

Dépenses

* Du chap. 940 - art. 657 - Subventions à divers - 5 100,00

Pour
Chap. 940 - art. 6405 - Cotisations municipales + 5 100,00

Cotisation à l'Association des Maires de France 3 000,00
Centre Universitaire de la Réunion 250,00

Pour
Chap. 944 - art. 657 - Subventions
aux écoles privées 1 850,00

* Du chap. 945 - art. 657 - Subventions à divers - 50 000,00

Pour
Chap. 945 - art. 657 - Subvention à l'Association LIVE + 50 000,00

* Du chap. 955 - art. 6401 - Contingent d'Aide Sociale - 350 000,00

Pour
Chap. 940 - art. 657 - Subvention
à l'A.D.P.E. 300 000,00

Pour
Chap. 934 - art. 635 - Honoraires et rémunérations d'inter-
médiaires 50 000,00

+ 350 000,00

.../...

Rattachement budgétaireDépenses

Chap. 945 - art. 657 - Subvention à l'O.M.T.L.
pour 250e anniversaire
Saint-Denis ville/chef-lieu ... + 500 000,00

Recettes

Chap. 945 - art. 7369 - Subvention de la D.R.A.C.
pour 250e anniversaire
Saint-Denis ville/chef-lieu ... + 500 000,00

II - SECTION D'INVESTISSEMENTRattachement budgétaireDépenses

Chap. 901 - art. 235-006 28 - Aménagement du Front
de Mer (3ème tranche) ... 2 500 000,00

Recettes

Chap. 927 - art. 16 - Emprunt C.D.C. pour aménagement
du Front de Mer (3ème tranche) 2 500 000,00

D.C.M. affichée en Mairie,
Le 31 mars 1988

D.C.M. reçue à la Préfecture,
Le 6 avril 1988

Conseil Municipal du 24 mars 1988

Affaire n° 5

MARCEL HOARAU
PREMIER ADJ. M.
1988

COMMISSION

MONSIEUR HOARAU MARCEL DONNE LECTURE
DE L'AVIS DE LA COMMISSION.

Commission des Finances

Elle émet un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des intervenants ?

Je mets cette affaire aux voix.

Les décisions modificatives au Budget de 1988
sont adoptées à l'UNANIMITE.